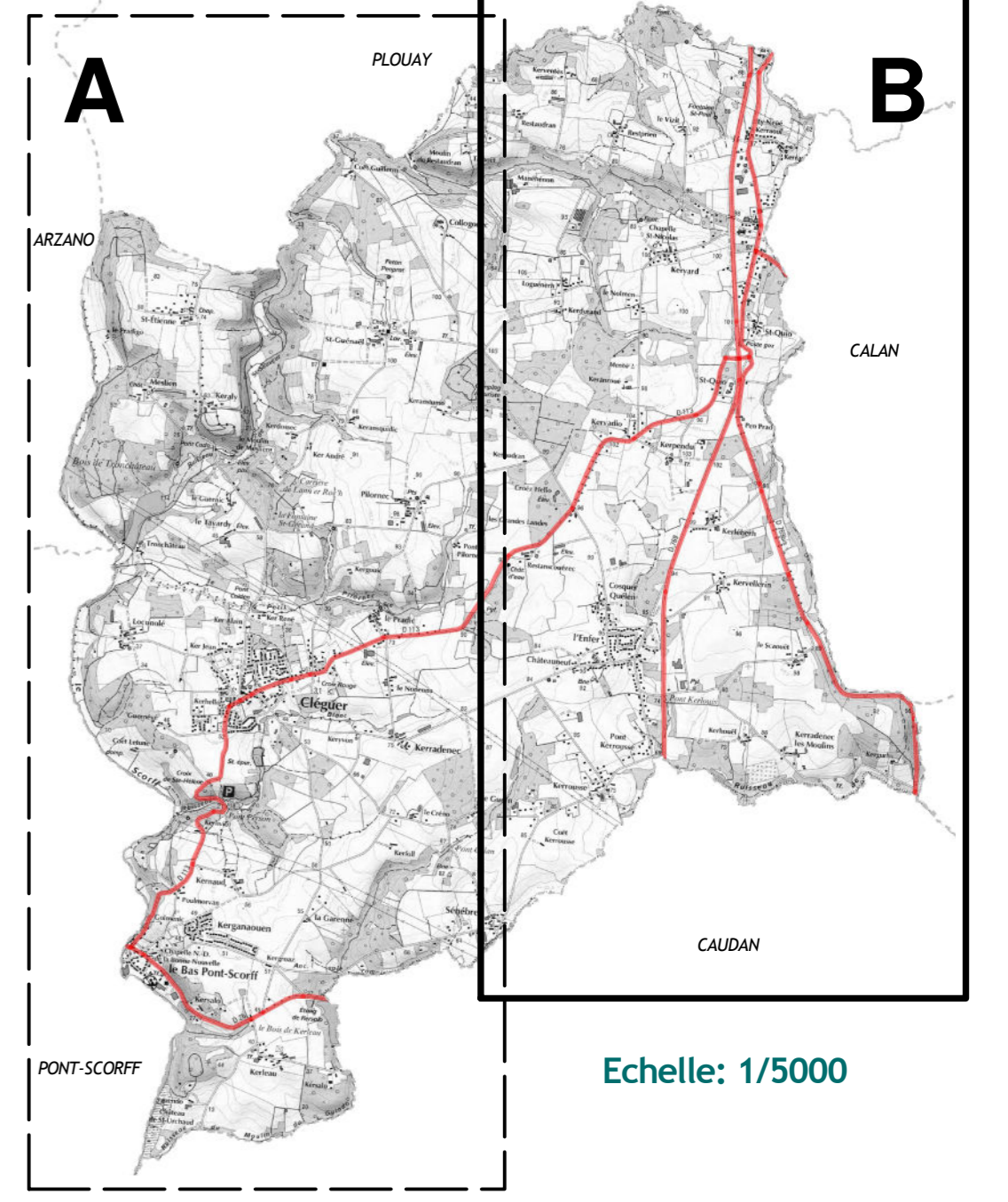




PLOUAY



REGLEMENT GRAPHIQUE

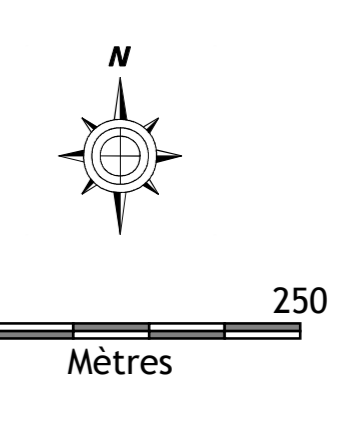
Phase APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
en date du 11 JUILLET 2016

Le Maire, *Alain Nicolazo*

LEGENDE

- Zonage du PLU
- Emplacement réservé au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'urbanisme (voir liste)
- Emplacement réservé pour cheminements piétons au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'urbanisme
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L. 151-15 du Code de l'urbanisme
- Espace boisé classé au titre des articles L.113-1 et L.113-2 du Code de l'urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'urbanisme
- Zone de présomption de prescription archéologique
- Site archéologique de type 1
- Site archéologique de type 2
- Marge de recul des constructions par rapport aux voies
- Plan d'eau
- Cours d'eau
- En application de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme (Loi Paysage)
- Secteur bâti à protéger
- Élément de bocage anti-érosif et anti-russelement à préserver
- Élément de bocage paysager à préserver

Liste des emplacements réservés (Article L151-41 du Code de l'urbanisme)				
Numéros des emplacements	Type d'emplacement	Bénéficiaire	Désignation de la réservation	Surface ou linéaire
1	Voie	Commune	Création de la voie Kerlébert-Kerpendu	1399 m ²
2	Équipement public	Commune	Arrêt de bus, parking vélos	2922 m ²
3	Équipement public	Commune	Ouvrage de gestion des eaux pluviales	815 m ²
4	Équipement public	Commune	Arrêt de bus	488 m ²
5	Voie	Commune	Aménagement de la voie Tr. Néhouf-Kerrouff	54 m ²
6	Espace vert	Commune	Aire naturelle de loisirs et cheminement piétons	843 m ²
7	Équipement public	Commune	Ouvrage de gestion des eaux pluviales	517 m ²
8	Équipement public	Commune	Arrêt de bus	503 m ²
9	Équipement public	Commune	Extension de l'école élémentaire et cheminement	1011 m ²
10	Voies	Commune	Cheminement piétons	14,92 km
11	Équipement public	Commune	Ouvrage de gestion des eaux pluviales	998 m ²



CALAN

CAUDAN